
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL CONSULTATIF D'INSTITUT 30 NOVEMBRE 2020 15h30- VISIOCONFÉRENCE

Table des matières

Membres avec voix délibératives	1
Membres avec voix consultatives	2
1. Informations	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020	3
3. Politique générale	3
- Campagne d'emplois	3
- Budget	4
4. Formation	4
- Vote des capacités d'accueil en M1	4
- Tarifs de Formation Continue	5
- Évolution des maquettes	5
5. Recherche	7
- GT Numérique	8
6. Questions diverses	10

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e.s :

Mesdames et Messieurs Isabelle ARTIGUES ; Véronique AUGÉ ; Laurence BALY ; Didier BARD ; Catherine BLAYA ; Patrice BONNET ; Alain BRUNIAS ; Jérémy CASTERA ; Jean-Charles CHABANNE ; Fatima CHNANE-DAVIN ; Laurence ESPINASSY ; Nicolas FLAVIER ; José FOUQUE ; Catherine FUCHS ; Jean-Louis LEYDET ; Isabelle MAGNI ; Valérie MAILHES ; Georges MERLE ; Valérie MUNIER ; Graham RANGER ; Pascal TERRIEN ; Olivier VORS ; Sylvie WHARTON.

Représenté.e.s :

Mesdames Et Messieurs Virginie BABY-COLIN par Laurence ESPINASSY ; Catherine BLAYA par Valérie MUNIER ; Jean-Charles CHABANNE par Fatima CHNANE-DAVIN ; Bernard CHIROL par Isabelle ARTIGUES ; Jean-Yves DALVERNY par Fabrice BARTH ; Nathalie MIKAILOFF par Patrice LAISNEY ; Christine MUSSARD par Didier BARD ; Marion TELLIER par Patrice BONNET ; Jean-Luc VELAY par Pascal TERRIEN ; Julie VEYRINQUE par Grégory NOBLE.

Excusé.e.s :

Mesdames et Messieurs Antonia AMO-SANCHEZ ; Marie-Laure BARBIER ; Isabelle BEURROIES ; Jeanne CADIEUX ; Marjolaine CHATONEY ; Stéphane FERRAIOLI ; Véronique MIQUELLE ; Céline YORDIKIAN ; Rachid ZAROUF.

Membres avec voix consultative

Présent.e.s :

Mesdames et Messieurs Hélène ARMAND ; Valérie BARANES ; Pascale BRANDT-POMARES ; Martine CONIO ; Alice DELSERIEYS-PEDREGOSA ; Anne DESMEESTER ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Sandrine ESCHENAUER ; Alain GARCIA ; Anne GOMBERT ; Beate HOSCHEK-LEMESLE ; Karine ISAMBARD ; Patrice LAISNEY ; Frédéric LETERME ; Lionel MARIN ; Serge MAZEAU ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ; Martine QUESSADA ; Nathalie REZZI ; Nathalie RICHIT ; Magali ROBAGLIA ; Frédéric SAUJAT ; Nicolas SEMBEL.

Représenté.e.s :

Monsieur Vincent VALÉRY par Linda BEN-JEMAA.

Excusé.e.s :

Mesdames et Messieurs Catherine ALBARIC-DELPECH ; Marlène ASTRION ; Magalie BALLATORE ; Fabrice BARTH ; Didier ALBRAND ; Mathilde FAVIER ; Boumédienne FEGHOUL ; Jean-François GARCIA ; Julien GARRIC ; Frédéric GILARDOT ; Suzanne GUILHEM ; Jean-François HEROLD ; Delphine JOSEPH ; Nicolas MASCRET ; Stéphane MOURLANE ; Christian PATOZ ; Marie-Emmanuelle PEREIRA ; Herilalaina RAKOTORAHRAMANANA ; Jean-François RANUCCI ; Véronique REY ; Ariane RICHARD-BOSSEZ ; Pierre RIGAT ; Mailys SILVY ; Vincent STANEK ; Éric TORTOCHOT.

1. Informations

Pascale BRANDT-POMARES :

• Dossier d'offre de formation :

L'offre de formation qui devait remonter au Ministère au mois de novembre et au plus tard au mois de janvier, est passée dans les instances d'AMU, en CFVU et en Conseil d'administration, et devant la CFVU d'Avignon Université, le passage en CA d'Avignon Université devant avoir lieu en décembre.

• Point sur la situation de crise sanitaire :

La réouverture des universités est prévue le 5 février dans les annonces nationales. Cependant, nous espérons que cette date pourra être avancée car les difficultés chez les étudiants augmentent et se généralisent. Toutes les aides possibles par l'université sont mises en place, mais les demandes en soutien psychologique augmentent. Elles sont liées à l'impossibilité pour les étudiants de venir en présentiel aux TP et aux évaluations qui ne peuvent pas être réalisées à distance. Cependant à l'Inspé, grâce à l'approche par compétences et au contrôle continu, cela est rare. Nous attendons des mesures plus favorables qui permettraient de revenir progressivement aux TD délocalisés, qu'il faudra envisager pour la rentrée de janvier. Ce fonctionnement, qui permet de suivre les étudiants au plus près, repose essentiellement sur les responsables de parcours mais aussi sur tous les enseignants. Il serait souhaitable que des mesures permettent aux étudiants de revenir dans ce dispositif de manière anticipée par rapport à l'échéance du 5 février.

• Information de la Direction :

Suite au départ à la retraite de Jean-François PABA, nous accueillons Patrice BONNET comme directeur adjoint. Les missions ont été réparties ainsi : la formation initiale et continue sont désormais portées par Patrice BONNET ; les missions concernant les services et plus généralement les ressources humaines sont portées par Laurence ESPINASSY.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020

Le projet de PV de la séance du 5 octobre 2020 est mis au vote et adopté à l'unanimité.

3. Politique générale

- **Campagne d'emplois : Cf. Doc. Disponible sur AMUBOX.**

Martine QUESSADA :

Rappel des principaux points du schéma directeur des ressources humaines :

- être vigilant sur le rééquilibrage du nombre de BIATSS soutien et support
- rééquilibrer progressivement le nombre de BIATSS par rapport au nombre d'enseignants par composante
- respecter la politique en matière de handicap au niveau des recrutements
- absorber les supports libérés de catégorie C pour y assoir les lauréats des concours SAUVADÉ
- revaloriser les concours, essentiellement de catégorie C

Ces recommandations ont été respectées.

D'autres préconisations se sont ajoutées concernant la campagne d'emploi particulièrement restrictive cette année :

- les supports ne sont pas remplacés
- au niveau de l'enveloppe, la masse salariale n'est remplacée qu'à hauteur de 70% par rapport aux 100% libérés

Concernant les BIATSS : Nous avons demandé deux concours en catégorie B et un concours ASI, les trois en BAP J. L'arbitrage qui nous est revenu nous impose un concours de catégorie B et un concours de catégorie A/ASI.

Les deux postes BIATSS seront ouverts au PRCIE et pôle ressources et moyens, deux pôles qui contribuent à la gestion de la recherche au sein de l'Inspé.

Pascale BRANDT-POMARES :

La campagne d'emplois enseignants : Les principes qui se sont appliqués sont ceux qui avaient été annoncés lors du précédent CCI :

- un rééquilibrage entre les BIATSS et enseignants-chercheurs en faveur des BIATSS, qui relève d'une politique de rééquilibrage volontariste dans laquelle nous nous inscrivons.
- une remontée des besoins de nos deux Collèges, Sciences et ALLSH en enseignements, qui doivent forcément s'harmoniser avec les besoins en recherche.
- nos équipes pédagogiques doivent désormais être plurielles, elles l'étaient déjà mais c'est dorénavant la réforme qui impose le tiers d'intervention d'enseignants exerçant en établissement scolaire.

Le lien entre formation et recherche : La question de la recherche est très importante dans le projet d'accréditation, aucun profil recherche ne peut s'exprimer en dehors du périmètre de SFERE-Provence et des postes sont rattachés au laboratoire ADEF. Développer les recherches et les articuler avec la formation se manifeste dans la campagne d'emploi, car il est nécessaire d'encadrer les recherches.

Nous souhaitons aussi stabiliser des postes d'enseignants du second degré, comme précisé lors du dernier CCI.

Il est aussi nécessaire d'ouvrir les concours en tenant compte des contraintes budgétaires, mais des choix peuvent être faits qui occasionnent moins de conséquences sur le budget et notamment sur l'évolution de la masse salariale. C'est pourquoi nous avons évoqué la possibilité de faire des concours pour des PRAG/PRCE. Sur les 9 emplois que nous avons, il est prévu d'en stabiliser 3, ce qui a été accordé (en EPS, SVT et H-G). Ces concours de PRAG/PRCE, sont a priori fléchés, bien que le recrutement se faisant de manière ouverte. Un poste de professeur des universités sera aussi ouvert, également fléché, en didactique des arts plastiques. Les deux concours restants, de maîtres de conférences (EPS et Langues

vivantes) seront pour deux postes rattachés au laboratoire ADEF. Ces décisions font suite aux retours obtenus après la conférence budgétaire et les échanges avec la gouvernance de l'université.

- **Le budget**

Martine QUESSADA : Il y a un rapport entre l'enveloppe de dépenses et l'enveloppe de recettes. Les recettes étant en diminution, l'enveloppe de dépenses le sera aussi, d'environ 200 000 €. Le budget pour le fonctionnement de l'Inspé sera de 573 000 €, hors projets. Cependant, nous avons fait beaucoup d'économies cette année avec le COVID et les restrictions que nous avons imposées, il devrait donc être réalisable de fonctionner avec ce budget.

4. Formation

- **Vote des capacités d'accueil des étudiants en M1 : Cf. Doc. Disponible sur AMUBOX.**

Patrice BONNET :

Les capacités d'accueil des étudiants en M1 doivent être affichées en ligne, comme chaque année, pour que les étudiants puissent identifier les parcours, les capacités d'accueil et les dates d'ouverture des candidatures. Le tableau déposé dans l'AMUBOX présente la version actualisée par rapport à l'année précédente. Concernant les modifications des capacités d'accueil (en rouge dans le tableau), aucune modification globale n'a été apportée sauf pour le parcours Professorat des écoles, pour lequel il y a eu un transfert des capacités d'accueil des étudiants entre le site de Digne les Bains et de Marseille. La capacité d'accueil de Digne passe de 90 à 60 (sachant que la capacité n'était pas atteinte). La capacité du site de Marseille passe de 150 à 180 (en adéquation avec le projet d'installation de l'Inspé sur le site de Saint-Jérôme), pour la rentrée 2021-2022. Ces capacités tiennent compte des nouvelles maquettes et de la nouvelle organisation de la formation.

Les dates d'ouverture et de fermeture des campagnes de candidatures : Elles ont été travaillées avec chaque responsable de mention et parcours, de manière à rentrer dans une fourchette réglementaire de deux mois et deux semaines, avec des dates de fermeture relativement homogènes pour la Mention 2, sauf pour quelques parcours ayant décidé de les décaler d'une semaine. Pour la mention 1, les dates de candidatures sont plus précoces, comme chaque année, de manière à mieux organiser les campagnes de candidatures et leur traitement par les bureaux de la scolarité.

Les Licences conseillées ont été revues l'année dernière, pour rentrer dans la nomenclature nationale des mentions. Il y a peu de modifications, quelques ajouts selon les parcours.

Les critères de candidature : Les candidatures sont examinées avec un certain nombre de critères, certains parcours ont souhaité ajouter comme critère une lettre de motivation, qui permet d'identifier l'expression et la motivation des candidats pour rentrer en M1.

Isabelle ARTIGUES : Concernant l'augmentation des capacités d'accueil en M1 à Marseille, est-ce que ce rééquilibrage est lié au fait que nous allons suivre la même cohorte d'étudiants en M1 et en M2, alors qu'actuellement nous avons plus de groupes M2 que de M1 ?

Patrice BONNET : Il y a deux objectifs : le 1^{er} est effectivement de ne pas perdre de candidatures, qui sont nombreuses sur le site de Marseille et pas toujours satisfaites. Sur le site de Digne, qui a une capacité de 90 aujourd'hui, la capacité n'est jamais atteinte ; et le 2^{ème} est d'assurer le continuum M1 et M2. Dans le M2 aujourd'hui sont accueillis beaucoup plus d'étudiants et de stagiaires et il est possible d'assumer la progressivité M1 et M2.

Isabelle ARTIGUES : Quelle est la capacité d'accueil pour les M2 mention 1 à Marseille ?

Pascale BRANDT-POMARES : Les capacités d'accueil seront identiques en M1 et en M2 avec la mise en œuvre du continuum. Nous étions très contraints sur le site de la Canebière et cela nous obligeait à envoyer des étudiants ailleurs qu'à Marseille, qui correspondait à leur demande initiale. Cette évolution des capacités d'accueil tient compte du fait que le site de Saint-Jérôme est en capacité d'accueillir davantage d'étudiants.

Isabelle ARTIGUES : Nous sommes théoriquement en capacité d'accueillir davantage d'étudiants en les répartissant sur le campus mais cela pose des difficultés et se déplacer entre les bâtiments entre chaque cours fait perdre du temps de formation. Les capacités d'accueil ne sont pas suffisantes avec le seul bâtiment principal.

Pascale BRANDT-POMARES : L'implantation et la densification sur le campus font partie du projet d'installation de l'Inspé sur Saint-Jérôme. Il faudra progressivement aller vers l'utilisation de tous les bâtiments et toutes les ressources pour les mettre à profit de la formation et non se restreindre aux deux bâtiments principaux.

Isabelle ARTIGUES : Pourra-t-on envisager d'avoir le wifi dans tous les bâtiments ?

Pascale BRANDT-POMARES : C'est un combat sur lequel nous avançons et qui fait partie des priorités.

Les capacités d'accueil sont adoptées à l'unanimité.

- **Tarifs de Formations continues : Cf. Doc. Disponible sur AMUBOX.**

Patrice BONNET : Les tarifs de formation continue s'appuient sur les fourchettes votées en CFVU d'AMU au mois de novembre. Pour les masters, le taux horaire de tarification est compris entre 4,5 et 26 €. Nos tarifications aujourd'hui sont autour de 9 à 11 € et nous avons choisi, pour chaque parcours M1 et M2, de conserver les tarifs tels qu'ils étaient pour la rentrée 2021-2022.

Pascale BRANDT-POMARES : Il est possible d'augmenter ces tarifs pour être en phase avec ce qui se fait dans ce type de formations, tout en considérant que des exonérations sont possibles notamment pour des enseignants qui reprennent des études. Nous envisageons la perspective de tarifs revus à la hausse dans le cadre de formations financées dans l'avenir, mais compte-tenu de la situation actuelle qui conjugue réforme (ayant pour conséquence de troubler les choix d'orientation) et crise sanitaire, il est plus judicieux de ne pas engager aujourd'hui une modification de cet ordre-là.

Valérie MUNIER : De plus ? il y a des incertitudes liées au fait que le concours soit en fin de M2, beaucoup d'étudiants avaient des formations financées pour 1 an et dont on ne connaît pas les stratégies face à ce passage en deux ans.

Les tarifs de formation continue sont adoptés à l'unanimité.

- **Évolution des maquettes :**

Patrice BONNET :

1/ Le dossier a été voté et adopté dans les différentes instances d'AMU et cela est en cours à Avignon Université. Depuis mi-novembre nous avons recommencé à travailler et ancrer le projet de maquette, avec les responsables de parcours et les collègues en charge des groupes de travail mixtes.

L'objectif aujourd'hui est de poursuivre la réflexion croisant les travaux de chacun des parcours, à partir des canevas qui ont été proposés dans le dossier. Les parcours ont à leur disposition des outils et peuvent travailler à partir de situations pour identifier les attendus à mobiliser et à répartir tout le long de la maquette du S1 au S4. Pour accompagner ce

travail il sera proposé un calendrier pour le mois de janvier avec des moments de travail par mention et un moment prévu pour l'ensemble des responsables de parcours et des chargés de mission dont la plupart portent le travail de groupes mixtes réflexifs. Nous allons entrer plus précisément dans la scénarisation dans laquelle vont s'articuler les différents aspects de la formation entre le M1 et le M2.

2/ L'organisation temporelle est à penser. Il faut savoir comment seront regroupés les étudiants, tout cela étant mené en parallèle avec la réflexion scénarisée et la dimension organisationnelle.

3/ L'alternance est le 3^{ème} point de travail et va concerner tous les étudiants de M2, il faut organiser le tiers temps dans ses différents aspects, dans les parcours et entre les mentions, selon un modèle général ou différencié en fonction des parcours.

4/ Le travail pluricatégoriel, mené depuis le début, est à organiser, de même que la scénarisation des formations, en intégrant les enseignants de toutes les composantes de l'université et les formateurs de terrain dont la part de participation doit atteindre au plus tôt le tiers dans les maquettes de formation.

5/ Le dispositif ADPE (Cf. CCI du 5 octobre 2020), d'accompagnement pour le développement professionnel des enseignants, piloté par Martine CONIO, est mis en place et fonctionne depuis début novembre. Il va accompagner ce travail réflexif et d'échange autour des maquettes. Ont été abordés les thèmes de la laïcité et des situations intégratives et le prochain travail sera autour du numérique.

Valérie MUNIER : Dans les dossiers que vous avez fait remonter et qui ont été votés, est-ce que vous êtes allés jusqu'aux contenus fixes des UE ?

Pascale BRANDT-POMARES : C'est l'architecture haute qui a été transmise, la définition des UE reste à préciser, non pas dans leurs contenus, mais dans leur opérationnalisation parcours par parcours. Nous avons régulé ce qui avait été mis en place avec l'approche par compétences dès septembre 2018, en limitant le nombre d'UE. Nous sommes passés de 4 à 3 UE, dont une UE majoritaire contenant 80% de la formation et une UE optionnelle. Chaque parcours s'est emparé de cela en tenant compte des attendus du référentiel au plan national.

Patrice BONNET : Nous avons proposé des canevas de maquettes permettant de cibler les objectifs par semestre et par année même si rien n'est figé à l'intérieur d'une UE, mais nous avons effectivement commencé à travailler sur les contenus potentiels des UE.

Anne GOMBERT : Le dispositif ADPE est très riche mais aussi efficace. En travaillant sur le dispositif avec un groupe d'une quinzaine de personnes et pendant 1h30, nous sommes arrivés à avoir une représentation plus claire des situations intégratives et allons maintenant aller plus loin en apportant une réflexion susceptible de nourrir les groupes de travail mixtes, notamment sur la culture commune et en travaillant en lien avec les parcours.

Pascale BRANDT-POMARES : C'est une œuvre collective, initiée par Martine CONIO et Laurence ESPINASSY qui ont particulièrement contribué à la mise en place de ce dispositif.

Patrice BONNET : Les ateliers sont enregistrés et sont accessibles sur AMeTICE pour les enseignants, de même que les documents afférents qui y sont partagés.

Pour accéder aux maquettes : Elles ont été envoyées aux participants des CI et CCI, mais sont également déposées sur le cours AMeTICE, la maquette PE qui manquait a désormais été ajoutée et sera déposée dans l'AMUBOX à l'issue de ce CCI.

Béate HOSCHEK-LEMESLE : Une deadline est-elle fixée pour faire remonter les propositions concernant l'UE 3 ?

Patrice BONNET : La date, qui sera communiquée, sera aux alentours du 15 janvier pour une 1^{ère} remontée.

Alain BRUNIAS : Les membres des associations, pourtant intéressés par ces travaux et les résultats des ateliers, n'ont pas accès au cours sur AMeTICE, pourrait-on rendre cet accès possible ?

Pascale BRANDT-POMARES : C'est le travail des équipes pédagogiques qui est accessible par cette même équipe. Néanmoins, nous avons une conception beaucoup plus large de l'équipe pédagogique que ce qui est traditionnel à l'université. Il serait possible de les partager sur un AMUBOX, mais sur AMeTICE, cela suit une arborescence logique par rapport au déroulé de ce dispositif d'accompagnement. Si on les met à disposition dans une BOX, nous perdrons cette dimension.

Didier BARD : Il y a également le forum qui permet aux personnes présentes dans cet atelier d'échanger entre elles, éventuellement de poser des questions au formateur et de continuer sa formation. Donc si on l'enlève il n'y aura plus cette dimension et ce travail en commun. Il n'est possible d'inscrire quelqu'un que si la personne a un compte AMU, un compte académique ou un compte hébergé en tant qu'invité.

Patrice LAISNEY : Nous avons de plus en plus de relations avec des associations et des partenaires, qui pourraient être élargies aux équipes pédagogiques. Il faut réfléchir à une solution pour ouvrir vers l'extérieur et développer davantage les partenariats.

Pascale BRANDT-POMARES : Nous allons traiter cette question de personnel hébergé car l'université prévoit de pouvoir donner accès à des personnes qui en font la demande, autorisées par la composante, d'être considérées par la DRH et de ce fait d'avoir accès aux outils. Cela impose de passer par la DRH, comme cela permet aux vacataires et intervenants ponctuels d'avoir accès aux outils.

Claire ENEA-DRAPEAU : Quel est le niveau de précision souhaité concernant l'UE 3 pour le 15 janvier ?

Patrice BONNET : Les UE 3 sont des UE optionnelles, il serait bien que l'on puisse avoir les grands contours de chacune des options potentiellement proposées, il sera possible d'affiner la scénarisation par la suite.

Pascale BRANDT-POMARES : Il faudrait avoir rapidement une visibilité sur l'économie générale en termes d'options proposées, car il y aura aussi à considérer la soutenabilité budgétaire des propositions.

Claire ENEA-DRAPEAU : Cela signifie-t-il qu'il faudrait transmettre la thématique, l'objet de l'option, avec un volume horaire de 20h environ associées, et éventuellement un type de personnels intervenants ?

Patrice BONNET : Une fiche a été déposée dans le cours AMeTICE, également envoyée au mois d'octobre, où il y a les grands contours attendus pour ces UE 3. Il s'agit d'informations assez peu détaillées qui ne demandent pas une scénarisation précise, mais de préciser les publics, les modalités, le lien avec le terrain, les partenaires.

Nathalie REZZI : À qui ces propositions doivent-elles être envoyées ? Est-ce aux responsables des groupes de travail ?

Patrice BONNET : Une zone de dépôt sur AMeTICE est ouverte pour l'UE 3 et il est aussi possible de les envoyer via la cellule de soutien aux maquettes.

5. Recherche

Présentation par Isabelle ROOS ET Patrice LAISNEY.

- **Groupe de travail Numérique**

Isabelle ROOS : Il s'agit d'un projet en partenariat avec la recherche et la Direction régionale académique pour le numérique éducatif (DRANE). Suite au Covid, l'école et la société ont été contraintes d'utiliser le numérique, en particulier le numérique en distanciel. La Direction du numérique pour l'éducation (DNE), au niveau national, s'est interrogée sur cette situation et sur les adaptations de l'école pour faire face à ces nouveaux changements et a décidé de créer un groupe de travail thématique autour du numérique. Quatre groupes thématiques ont été créés : 1/ le numérique éducatif et l'éducation (axe dans lequel on se situe) ; 2/ l'organisation et l'appropriation du numérique éducatif – dimensions sociales et territoriales ; 3/ humanités numériques avec le développement des compétences du 21^{ème} siècle ; 4/ un sujet autour de l'intelligence artificielle.

L'axe 1 le numérique éducatif, éducation, innovation : Nous allons travailler sur l'enseignement et l'apprentissage en situations hybrides, vers une réinvention de la forme scolaire. L'objectif de ce GT est de développer certains points de la recherche. Ce travail a débuté cette année et sera mené sur 2 années scolaires, pour se terminer en 2022. Il y a un financement de l'État à hauteur de 50 000 € répartis sur deux ans. Les objectifs sont : de faire un état des lieux de la recherche ; d'essayer de réduire la fracture terrain-recherche et de développer les liens entre les deux ; de croiser le retour d'expériences ; de produire des connaissances, en appui sur des pratiques numériques de terrain concrètes ; de travailler en relation avec le Conseil scientifique et pourquoi pas les institutions européennes, mondiales.

Nous devons fournir des livrables et un état d'avancement des travaux, avec plusieurs laboratoires impliqués. Un Drive laboratoire de recherche a été créé, où sont mis à disposition les travaux et le portefeuille du groupe, une communication est faite régulièrement sur l'état d'avancement. L'objectif final pour le Ministère est d'avoir des documents liés à la recherche, de les mettre à disposition du grand public et d'avoir des rapports en fonction de toutes les thématiques que nous allons aborder durant ces deux années.

Patrice LAISNEY : Ce projet est porté par SFERE-Provence et en particulier le laboratoire ADEF, avec plusieurs programmes au sein d'ADEF, dont certains ont déjà des relations avec le laboratoire d'innovation numérique pour l'éducation, d'autres laboratoires de SFERE-Provence et des laboratoires extérieurs. Ce défi ambitieux doit permettre une approche pluridisciplinaire sur des questions complexes qui nécessitent un regard le plus large et le plus divers possible.

Les objectifs :

Identifier, valoriser et pérenniser l'usage pédagogique des artefacts numériques lors de la phase de distanciel subie et la mise en œuvre des enseignements à distance. L'idée est de voir comment ces choix pédagogiques perdurent après une période de confinement et des usages contraints.

Les 4 axes de travail :

- Comprendre les enjeux de l'intégration numérique subie
- Analyser l'impact de ce distanciel subi sur les pratiques des enseignants et sur la formation scolaire
- Coconstruire avec les acteurs de terrain pour voir comment ces usages sont pérennisés et développés par les enseignants après le confinement, éventuellement mettre en œuvre de nouvelles ingénieries conçues avec les acteurs de terrain et les évaluer.

Méthodologie :

- Elle s'inscrit dans la volonté d'articulation recherche-formation-terrain. Cette relation se fera par les interactions entre les différents laboratoires, l'Inspé et la DRANE. Tous les partenaires se sont organisés en sous-équipes selon des thématiques qui leur sont propres, en croisant les laboratoires et les partenaires.

- L'idée est de regarder des situations réelles de classes. Il s'agit d'une approche écologique.
- Elle s'inscrit dans une démarche participative : problématisation et recherche de solutions avec le terrain. Les tests sont faits dans un cycle itératif pour parvenir à des ingénieries efficaces par rapport à l'usage de ces outils. C'est ambitieux car la durée est courte et les cycles ne seront pas très nombreux.
- Parmi les laboratoires, tous ont des facilités et des logiques propres, les méthodes utilisées seront mixtes mêlant qualitatif et quantitatif. La plupart des analyses se feront par le recueil et l'analyse des traces d'activité des élèves et des enseignants.

État de l'avancement :

- Nous avons organisé le 19 novembre un 1^{er} webinaire qui a permis à chaque équipe, chaque laboratoire, de présenter des travaux. Il était ouvert aux acteurs de terrain et comptait une soixantaine de participants.
- Les travaux seront communiqués par le biais de plusieurs canaux (Eduscol, Carnets hypothèses, réseaux sociaux via twitter).

Calendrier :

- Début du terrain en janvier, en espérant que les conditions sanitaires le permettent.
- Chaque trimestre, le webinaire sera renouvelé et permettra de rendre compte de la progression des travaux.

Alain BRUNIAS : Comment allez-vous sélectionner les terrains d'étude, les établissements ?

Patrice LAISNEY : C'est la relation avec le Rectorat qui va nous mettre en contact avec des terrains qui sont déjà sélectionnés, dans lesquels il y a une pratique identifiée.

Isabelle ROOS : Nous allons travailler en collaboration avec les inspecteurs des Premier et Second degrés pour identifier, en fonction des problématiques qui vont être traitées, les terrains correspondants et sur lesquels la recherche pourra se faire.

Pascale BRANDT-POMARES : Pour les chercheurs, c'est l'intérêt de travailler avec l'académie. Ce lien entre la recherche et le terrain est très important dans le cadre du pôle pilote de recherche et de formation des enseignants, AMPIRIC met l'accent sur la relation entre les chercheurs et le terrain et sur l'adossement à la recherche.

Patrice LAISNEY : La plupart des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé investis dans le projet ont déjà, pour la majorité d'entre-eux, une expérience des projets SFERE-DAFIP. La méthodologie présentée, qui relève d'une méthodologie participative, s'inspire de l'expérience des projets DAFIP et sont dans la même logique.

Valérie MUNIER : Comment ce type de projet s'articule-t-il avec AMPIRIC ?

Pascale BRANDT-POMARES : Tout ce que nous faisons s'inscrit dans un continuum avec AMPIRIC car c'est le projet de pôle pilote pour les 10 années à venir. Par exemple l'idée de mettre en place un continuum de formation et de développer des UE pro MEEF en Licence est ce qui a permis de faire remonter une proposition pour le parcours Professorat des écoles. Il en est de même avec le GT Numérique, suite à la sollicitation du Rectorat, elle-même en lien avec la volonté politique de l'adossement de la formation des enseignants, initiale et continue, à la recherche. C'est une synergie, sans pour autant que les réponses aux appels à projets ne soient nécessairement anticipées.

Jean-Louis LEYDET : Nous avons eu très peu de temps pour répondre à cet appel à projet et l'expérience des projets SFERE-DAFIP a fait que nous avons pu y répondre rapidement. De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec Alain BRUNIAS sur ce sujet et avec les doyens ; le terrain des lycées professionnels sera pertinent pour certains laboratoires ou pour l'un des axes proposés.

6. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Un échange a lieu à propos de l'appel à projet PPPE : parcours préparatoire au professorat des écoles. Un projet remontera de l'université d'Aix-Marseille mais qui n'est pas à exactement une classe préparatoire, un projet qui n'est pas tout à fait conforme aux demandes et qui n'est pas adossé à une Licence de mathématiques ou de Lettres remontera de l'université de Montpellier et sans doute un projet remontera aussi de Nice.

Une présentation par le réseau des Inspé sera faite au conseil scientifique de l'éducation ce mercredi.

Le prochain conseil aura lieu le 1^{er} février 2021.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17h.